

# **EXTRAIT DU REGISTRE**

# des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 12 octobre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY. Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question 3), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Anthony POULIN (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT.

Procurations de vote : M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT, M. Nicolas BODIN à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à Mme Anne VIGNOT, M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI, M. Anthony POULIN à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON, Mme Karima ROCHDI à Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danièle DARD, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET: 8 - Convention entre la Ville de Besançon et la Caisse des Ecoles

# Convention entre la Ville de Besançon et la Caisse des Ecoles

Rapporteur: Mme DARD, Première Adjointe

La Ville de Besançon et la Caisse des Ecoles se sont engagées dans la mise en œuvre d'un Programme de Réussite Educative (PRE), dispositif prévu dans la loi de Cohésion Sociale.

Ce dispositif a pour ambition d'accompagner les enfants âgés de 2 à 16 ans qui connaissent des difficultés importantes qui peuvent nuire à leur réussite scolaire ou sociale.

Un accompagnement individualisé auprès des enfants et de leur famille est mis en place par le personnel de la Caisse des Ecoles.

La Ville de Besançon souhaite soutenir ce dispositif en versant à la Caisse des Ecoles une subvention d'un montant de 40 000 € destinée à couvrir les frais de personnel nécessaires pour mener à bien ce programme.

En cas d'accord, la dépense correspondante sera imputée sur la ligne 65.213/657361 CS 21100.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur la convention avec la Caisse des Ecoles,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention et à verser la subvention de 40 000 € à la Caisse des Ecoles.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. FOUSSERET et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote,

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017

Contrôle de legalité

Pour extrait conforme, Pour le Maire,

marqière Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0